

L'hôpital va mal : la faute aux cadres et directeurs ?

C'est en tous cas les conclusions qui ressortent régulièrement des émissions de radio, de télévision ou des articles dédiés au malaise des hospitaliers. Ces émissions ou articles, toujours à charge contre l'encadrement, les directions et l'hôpital public, ne donnent bien évidemment quasiment jamais la parole aux syndicats représentant les cadres et directeurs.

Ainsi, nous découvrons que certains cadres « chronomètrent les agents dans la réalisation des tâches »... Les directeurs ont quant à eux « un comportement autoritaire et gèrent l'hôpital comme une entreprise »...

Les difficultés liées aux efforts d'économies et les légitimes revendications de moyens pour la santé ne justifient nullement de jeter en pâture l'encadrement et les directions ou de noircir l'image de nos établissements.

Rappelons que les cadres et directeurs ne font qu'organiser les soins avec les moyens alloués à nos établissements par les autorités.

Cessons d'en faire les boucs-émissaires de la politique d'économies fixée par les pouvoirs publics !

Les cadres et directeurs travaillent dur au quotidien, aux côtés de leurs équipes, pour une prise en charge de qualité de nos patients. Beaucoup d'entre nous prennent sur eux, ne comptent pas leurs heures, voire ramènent de fait du travail à la maison ou traitent les centaines de mails reçus le soir, le week-end, ou en vacances !

Et tout ces efforts pour quelle reconnaissance ? L'encadrement et plusieurs corps de direction restent les parents pauvres des revalorisations statutaires.

Avec le SMPS, donnons de la visibilité à l'engagement quotidien des cadres et directeurs !

Avec le SMPS, faisons entendre notre voix, exigeons le respect des managers publics de santé !

Le texte relatif aux AAH publié dans moins d'une semaine

La parution du décret mettant en œuvre l'application du protocole PPCR pour les AAH au 01/01/2017 ainsi que le grade à accès fonctionnel au 01/01/2018 est imminente, dans moins d'une semaine.

DS, D3S et jeunes directeurs ont-ils été oubliés?

Le SMPS se félicite des dernières mesures d'alignement du statut des directeurs d'hôpitaux sur celui des administrateurs civils (détail des mesures dans la rubrique Actualités du site du SMPS www.smpsante.fr).

Néanmoins, **le SMPS proteste vivement contre l'introduction, par les pouvoirs publics, d'un ratio promu-promouvables pour l'accès à la Hors Classe des directeurs d'hôpitaux, qui va pénaliser les « jeunes » collègues.**

Quant aux DS et aux D3S, il n'y a toujours rien de nouveau. La revendication d'une hypothétique fusion avec les DH ne cache que mal l'immobilisme total des pouvoirs publics. D3S et DS continuent de se contenter d'être traités comme des corps de direction au rabais, sans commune mesure avec les responsabilités exercées.

Les taux de promotion 2018 parus pour les AAH, les ADC et les TSH

Les nouveaux taux de promotions 2018 dans les grades d'attaché principal (9%), d'adjoint des cadres de classe supérieure (13%), d'adjoint des cadres de classe exceptionnelle (11%) de techniciens supérieurs hospitaliers de 2ème classe (10%) et de 1ère classe (13%) sont parus au Journal Officiel du 25 mai 2018, avec des taux équivalents à ceux de l'année dernière (sauf pour les TSH de 1ère classe où il baisse de 15 à 13%). Le SMPS appelle les établissements à mettre en œuvre sans délai les avancements dans ces grades.

**N'OUBLIEZ PAS LE FORUM REGIONAL DES MANAGEURS PUBLICS DU GRAND EST :
VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018 AU CHU BRABOIS DE NANCY
OUVERT A TOUS, PARTICIPATION GRATUITE**

Inscription sur smpsgrandest@gmail.com / programme sur le site du SMPS